

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 39

Artikel: Du calendrier
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187147>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 un an 4 fr. 50
 SUISSE six mois. . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin
 MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en
 s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. —
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
 La ligne ou son espace, 15 c.
 —
 Pour l'étranger, 20 cent.

La vivisection.

On s'imagine souvent que, pour faire impression, il suffit de frapper fort ; c'est une erreur : il faut surtout frapper juste, et la protestation contre les vivisections, qui a paru dernièrement dans nos journaux, avec la signature des noms les plus honorables et les plus respectés, aurait mieux atteint son but, si elle eût évité des exagérations regrettables. Existe-t-il des êtres assez cruels, se faisant un jeu de martyriser des animaux pour leur seul plaisir, ou même sans but scientifique bien déterminé, « de leur crever les yeux avec des fers rouges, de les empoisonner lentement, de leur briser les os, de leur arracher les nerfs, de leur enlever le cœur, les poumons, les reins, les intestins, etc. ? » Jusqu'à preuve contraire, nous ne le croirons pas.

Le reproche justifié que l'on pourrait adresser aux expérimentateurs, serait de ne pas supprimer la douleur chez les animaux, toutes les fois que la chose est possible. L'insensibilité produite par les agents anesthésiques peut être obtenue sans inconvénient pour le résultat des recherches, dans presque tous les travaux qui n'ont pas pour but les fonctions du cerveau ; et, au dire des médecins, quand il s'agit de celui-ci, ces recherches sont précisément les moins douloureuses. Le champ d'études est donc bien vaste, dans lequel l'animal en expérience ne souffre pas davantage que la personne sur laquelle le chirurgien pratique la plus grave opération. Va-t-on s'apitoyer sur le pauvre lapin qui ne se réveillera pas de son sommeil anesthésique ?... On ferait mieux de plaindre ces pauvres écrevisses qui, elles aussi, ont un système nerveux sensible et que l'on fait cuire vivantes ; mais elles font de si bons coulis ! Donc l'expérimentateur qui ne supprime pas la douleur, quand cela est possible, et qui, pour gagner un peu de temps, néglige ce moyen admirable, l'une des plus grandes découvertes de la chirurgie moderne, est certainement blâmable.

On ajoutera sans doute que la physiologie est une étude fort intéressante ; connaître le fonctionnement de nos organes, savoir comment nous respirons, comment nous digérons, quels phénomènes se passent dans les divers actes de la vie, tout cela doit vivement séduire ceux qui sont curieux de connaître le fond des choses ; mais, en définitive, cette science n'est qu'une satisfaction de l'esprit et le genre humain n'a rien à y gagner.

Une opinion pareille ne peut être soutenue sérieusement. Tous les vrais progrès de la médecine

et de l'hygiène ont pour point de départ des découvertes basées sur des expériences faites sur des animaux vivants. Si nous connaissons, — pour ne citer qu'un exemple entre mille, — les diverses modifications que subissent les aliments dans l'acte de la digestion, c'est à ces expériences que nous les devons. Transportées dans la pratique, ces découvertes ont appris aux médecins comment l'on doit nourrir les petits enfants, quel est le choix à faire des aliments dans bon nombre de maladies et surtout dans la convalescence.

Et les millions sauvés pour la France par les découvertes de Pasteur et leur application dans les affections charbonneuses des bêtes à cornes et des moutons ? Ce n'est pas, il est vrai, à des vivisections qu'on les doit, mais cependant, c'est en empoisonnant, en sacrifiant pas mal d'innocents moutons, que cet illustre savant est parvenu à créer une méthode qui, en dernier ressort, est un immense bienfait pour l'humanité.

Efforçons-nous donc de rester dans le vrai ; n'exagérons rien et ne faisons pas de la sensiblerie hors de saison.

L. M.

Du calendrier.

La Terre, qui a la forme d'une sphère légèrement aplatie aux pôles, a deux mouvements : l'un de *rotation* autour de son axe, et l'autre de *translation* autour du Soleil. Le temps qu'elle emploie pour faire un tour sur elle-même, s'appelle le *jour sidéral*. On dit aussi que le jour est le temps que le soleil met pour revenir au même méridien ; c'est le *jour solaire*. Ce jour-là n'est pas exactement de 24 heures, mais tantôt un peu plus long, tantôt un peu plus court, ce qui constitue une différence entre le temps vrai et le temps moyen.

Quatre fois par an, le temps vrai est d'accord avec le temps moyen, c'est-à-dire que le soleil est au méridien d'un lieu quand le chronomètre marque midi ; ces époques sont le 15 avril, le 15 juin, le 31 août et le 25 décembre.

Le temps employé par la terre pour faire une révolution complète autour du soleil, s'appelle *année solaire* ou *tropicque*. Pendant qu'elle effectue ce mouvement de translation, la lune, son satellite, l'accompagne et tourne autour d'elle en 29 jours et demi environ. Ainsi, par exemple, le 12 septembre dernier, à 1 heure 26 minutes du soir, il y avait nouvelle lune, et la lune sera de nouveau *nouvelle* le 12 octobre prochain, à 6 h. 29 m. du matin.

Cette période, comprise entre deux renouvellements de la lune, a donné lieu au *mois lunaire*. Ses

quatre phases ont probablement donné naissance à la division du temps appelée *semaine*.

Le jour a été, conventionnellement, divisé en 24 heures, l'heure en 60 minutes, la minute en 60 secondes. Les mois de 28 ou 29, 30 et 31 jours, sont un héritage des Romains ; il en est de même du nom des mois et de celui des jours.

Le *Calendrier*, qui est le tableau des mois et des jours de l'année, avec adjonction de certaines indications astronomiques, telles que le lever et le coucher du soleil, les phases de la lune, les signes du zodiaque, etc., a varié suivant les temps et les peuples.

Les anciens Egyptiens avaient une année de 12 mois de 30 jours chacun ; après le douzième mois, on ajoutait 5 jours supplémentaires.

L'année des Juifs était lunaire ; composée de 12 mois, alternativement de 29 et de 30 jours, elle ne comptait que 354 jours ; aussi, tous les 3 ans, on ajoutait un 13^e mois de 30 jours. — L'année sacrée des Juifs commençait à l'équinoxe du printemps par le mois de *Nissan*, et leur année civile par le mois de *Tisri* à l'équinoxe d'automne. La Pâque se célébrait le 15 de Nissan.

L'année des Grecs était à la fois lunaire et solaire ; il y eut du reste beaucoup d'essais et de modifications pour mettre d'accord le calendrier avec la lune, le soleil, les dieux et les hommes.

L'année des Romains, qui, primitivement, avait 10 mois, fut ensuite composée de 12. La longueur de l'année, avant Jules-César, n'avait rien de régulier, et les mois commençaient tantôt plus tôt, tantôt plus tard, au gré des pontifes qui, soit par ignorance, soit par calcul, troublaient constamment l'ordre établi.

L'an 708 de Rome, Jules-César fit venir d'Alexandrie un célèbre astronome qui, après des calculs répétés, reconnut que l'année avait 365 jours et quart. Il fut alors décidé que l'année serait trois fois de suite de 365 jours, mais que la quatrième en aurait 366. Le jour complémentaire ou additionnel fut placé entre le 23 et le 24 février (dernier mois de l'année) ; c'était donc le deuxième 6^e jour avant les calendes de mars ; il fut en conséquence appelé *bis sexto calendas*, d'où est venu le nom d'année bissextile donné aux années qui ont 366 jours.

Les Romains commençaient leur année le 1^{er} mars. Le premier jour de chaque mois portait le nom de *calendes* (du grec *Kaléin*, appeler), parce que, ce jour-là, les prêtres appelaient le peuple au Capitole pour lui annoncer les fêtes, les nones et les ides. Les paiements se faisaient aux calendes. — Le proverbe, « renvoyer aux calendes grecques, » peut se traduire par renvoyer indéfiniment, car les Grecs n'avaient point de calendes.

Dans un prochain article, nous parlerons du calendrier grégorien.

Lausanne, le 23 Sept. 1882.

Monsieur Monnet,

Votre article sur le Jeûne m'a paru si irrégulier et profane, que je doutais qu'il fût de vous. Voulant à tout prix le soustraire à la lecture dans ma famille, je vous le retourne comme scandaleux au premier chef. — Je regrette de vous dire que je cesserai de recevoir le *Conteur*, si réellement vous avez choisi ce drapeau mal-faisant.

* * *

Ce n'est pas sans surprise que nous avons reçu la lettre non signée qu'on vient de lire ; nous n'aurions jamais supposé qu'on pût se tromper aussi étrangement sur l'intention qui a dicté notre article sur le Jeûne fédéral. Il n'est pas possible que notre abonné l'ait lu entièrement, ou du moins qu'il l'ait lu avec attention ; chercher à le démontrer serait faire injure au bon sens de nos lecteurs qui, sauf un seul, paraît-il, nous ont parfaitement compris. L'auteur de cette lettre voudra bien croire que si nous avons eu les idées qu'il nous prête, nous aurions eu aussi la délicatesse de ne pas les imprimer. Ce n'est pas dans les habitudes du *Conteur* de publier quoi que ce soit d'immoral, de grossier ou qui puisse porter atteinte au respect qu'on doit à toutes les convictions religieuses.

L. M.

Lé dou cousins dè pè Lozena.

Lâi a dâi dzeins dè vela què sè crayont dè fèrè on grand honneu âi pàysans ein alleint per tsi leu, et que sè geinont pas, per pou que séyont d'apareint, dè fèrè tot mettrè pè lè z'écouallès po sè bin goberdzi. « Oh ! cousena, se diont, vo fédè dâi tant bounès z'omelettès âo lard ! » Et la cousena sé crâi d'obedjà d'ein fèrè. Ao bin ye bragont ecliâo bons sâocessons dè campagne ; ecliâo jambons qu'on n'ein tràovè min dinsè tsi lè chertiutiers ; ecliâo bouna tâtra âi prommès reniglaudès ! Et ecliâo bravès dzeins dè veladzo n'ousont pas dè mein què dè fèrè pliési à ecliâo z'espèces dè monsus et dè damès, quand bin la mâiti dâo teimps ne font què dè gravâ et d'einbètà.

A propou dè cein, vo vu contâ coumeint Pierro à Rodo a fé po sè débarrassi dè dou z'espèces dè petits cousins dè pè Lozena, qu'aviont la nortse po lo veni trovâ, soi disant, mâ que n'étâi rein què po lâi bin vivrè et po reimportâ cauquiès bounès botlihiès d'édhie dè cerises, kâ Pierro ein avâi adè dè la vilhie dè trào âo quatre ans, et ecliâo gaillâ s'ein reletsivont lè pottès ein bévesseint lo café à l'édhie.

Don on iadzo que ecliâo cousins étiont perquie, Pierro à Rodo, qu'avâi portant non tieu, avâi couâité dè lào vairè lè talons ; mâ ne volliâvè pas lo lào derè. On dévai lo né, lào dit d'allâ avoué li fèrè 'na coumechon tsi lo grand Frèderi, on coo que fasâi lo muteni tandi lo tsautein, et que fabrequâvè dâo bou ein hivai.

— Porriâ-tou veni déman matin m'âidi à copâ 'na grossa fiva ? se fâ à Frèderi.

— Qué oï, à voutron serviço, se repond lo muteni.

Et quand bin l'étiont prâo à dou, Pierro dit : no foudrà prâo ètrè quatre ; faut tâtsi dè trovâ onco dou valottets.

— Oh ! cousin, nous voulons bien y aller, se firent lè dou lurons dè Lozena !

— Eh bien, bon !...

Lo leindéman matin, partont po lo bou : et quand l'ont coumeinci à ressi la fonda, Pierro dit âi dou z'estafiers d'eimpogni pé lo bet 'na granta brantse et dè teri fermo, po qu'on aussè meillâo teimps à ressi. Cllia sapalla étâi âo coutset d'on grand dérupo, asse rapido qu'on tâi. Lè dou gaillâ sè crotsont à la brantse, qu'étâi lo contr'avau, et lâi sè rate-